

CANDIDATER AUX PROJETS EAC PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE VIA ADAGE

[Consulter l'ensemble des projets proposés par l'académie ici](#)

Connexion à ADAGE : connexion via le portail Esterel



01

Dans le menu déroulant "Déclinaison" merci de choisir le projet souhaité



02

Dans la case "Titre du projet" recopiez simplement le nom de la déclinaison choisie



03

Dans la case "Description" il est inutile de décrire le contenu du projet proposé par l'académie.

Merci d'y indiquer la motivation personnalisée de votre candidature (profil des élèves, rayonnement, lien avec les apprentissages.....) .

Ce sont ces éléments qui permettront à la commission de validation d'apprécier la qualité de votre candidature.



04

Choisir le Domaine artistique ou culturel dans le menu déroulant et enregistrer.



05

Compléter la rubrique "Les participants" ; indiquer la classe et le nombre d'élèves prévisionnels. Compléter ensuite "informations complémentaires" Le chef d'établissement (2nd degré) devra ensuite compléter la rubrique "Avis du chef d'établissement"

Accompagnement

Une permanence est organisée en visio-conférence pour répondre à l'ensemble de vos questions:

le mardi 2 mai de 17h à 17h45,

les mercredi 10, 17, 31 mai de 11h30 à 12h15,

les lundi 15 et 22 mai de 17h à 17h45.

<https://lurl.fr/assistanceAdage>

En bas de la fiche descriptive de chaque projet se trouve également une rubrique contacts.

Vous pouvez poser vos questions techniques à adage@ac-aix-marseille.fr